

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLECTIF ROOSEVELT DU 20 OCTOBRE 2013

Président : Pierre Larrouturou
Animateurs : Thomas Berriot/Thomas Maziere
Secrétaires de séances : Véronique David/Eric Wouters

Documents joints au procès-verbal : ordre du jour, liste des présent(e)s, relevé des décisions

La séance est ouverte à 10 h.

La matinée est introduite par le Président, Pierre Larrouturou qui rappelle le contexte social et économique qui s'aggrave : chômage, montée du Front National...

Par contre dans les bonnes nouvelles, la réussite des Etats Généraux du Pouvoir Citoyen qui concrétise avec 142 réseaux citoyens présents à la journée de lancement, la volonté de travailler ensemble et de faire bouger la société.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 juin 2013 – calendrier statutaire

Vote à main levée

L'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 juin 2013 est votée à l'unanimité des votant(e)s

Pour : 13 Contre : 0 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

La date de la prochaine Assemblée Générale sera fixée prochainement (un des deux premiers week end de décembre).

2. Point sur la trésorerie

Thomas Berriot fait un rapide point de situation : 584 adhérents à ce jour, avec un pic d'adhésions en juin lié aux actions menées et aux Newsletters. Depuis la rentrée, on constate une bonne dynamique avec 60 adhésions en moyenne par mois.

Depuis le début de l'année 2013, les dons de 578 donateurs s'élèvent à un montant d'environ 34 000 €, avec un montant moyen par don de 60 €.

La trésorerie est stable et permet de couvrir les charges de trois mois (entre 15 000 et 20 000 €).

Pierre Larrouturou indique que le Collectif accueille de plus en plus de jeunes par rapport à l'an dernier, ce qui est le résultat du travail de Clémence Hutin (responsable du Groupe Jeunes).

3. Point sur le suivi des décisions du dernier CA et sur l'avancement des travaux menés par le Bureau

3.1. Embauche d'un deuxième salarié

Pierre Larrouturou indique que Clémence Hutin a été embauchée en septembre, en contrat à durée indéterminée. Elle est en charge des Etats Généraux du Pouvoir Citoyen pour un mi-temps. En plus du groupe jeunes, elle s'occupe avec Benjamin notamment des relations avec les groupes locaux et de la communication.

3.2. Journées d'Eté/Formation

Pierre Larrouturou rappelle qu'elles étaient prévues initialement sur 2 jours, mais que cela a été trop lourd à organiser. Elles ont été remplacées par la journée de formation du 28 septembre qui va faire l'objet d'une évaluation par un questionnaire de satisfaction qui va être envoyé aux participants. 250 personnes ont pu participer à cette journée et les premiers ressentis sont très bons.

3.3. Repositionnement et élargissement de la Commission Actions/création de la Commission Communication

Véronique David rappelle que ces évolutions relevaient des difficultés rencontrées à la fois à anticiper et à communiquer sur les actions menées. Son élargissement notamment aux permanents, a été acté, mais de fait depuis la rentrée, la Commission n'est que peu intervenue (soutien logistique à la journée du 28 septembre). A l'avenir elle travaillera en étroite collaboration avec les permanents qui sont en charge de mettre en œuvre la participation du Collectif à de nombreuses actions, telles que récemment Alternatiba ou encore les Etats généraux du Pouvoir Citoyen.

Le repositionnement de la Commission Actions impliquait également la création d'une commission chargée d'améliorer la communication interne et externe pour mieux faire connaître nos idées et nos actions, et mutualiser les expériences des divers groupes locaux.

A ce jour, sans que se constitue cette commission de manière formelle, le Bureau a beaucoup travaillé, avec des bénévoles professionnels de la communication, pour faire avancer les choses. : nouveau site internet, relations avec les media et amélioration de la communication interne au Collectif.

Eric Wouters présente le nouveau site du Collectif « collectif-roosevelt.fr ». Ce site a été mis en place en prenant en compte le changement de nom de l'association. L'ancien site « collectif-roosevelt 2012 » ne peut être fermé compte tenu de sa notoriété et de problèmes techniques de référencement, qui ne pourront être traités que très progressivement. Très prochainement un lien de l'ancien site vers le nouveau va être mis en place.

Le nouveau site reprend le contenu de l'ancien avec de nombreux ajouts : articles (média, événements...), calendrier des événements nationaux, flux Tweeter, flux Facebook. Techniquement, il est facile à maintenir et modulable. Des améliorations restent encore à apporter sur l'habillage, avec des ajouts, tels que des rubriques spécifiques « jeunes », « vidéo », et des modifications telles que : mise à jour des statistiques et migration du formulaire de signature, encore sur l'ancien site.

Eric fait d'ailleurs un **appel à volontariat** pour obtenir de l'aide sur ces développements qu'il est seul à ce jour à porter.

Actuellement le nouveau site reçoit 130 visites/jour en moyenne, et l'ancien 250.

Les groupes locaux ne figurent pour le moment qu'avec leur adresse. Mais il est prévu de les intégrer dans un site chapeau « collectif-roosevelt.net » avec des liens vers des sites départementaux, ce qui permettra à chaque groupe local le souhaitant, soit de migrer leurs sites déjà existants dans cet ensemble unifié, soit de créer un site propre. Chaque groupe local sera libre de l'habillage et du contenu de son site, mais l'identité commune sera préservée. Un test de migration va être réalisé avec 2 groupes locaux : Strasbourg et Toulouse.

Compte tenu des développements encore à réaliser, l'offre complète sera disponible en début d'année prochaine, mais il est déjà possible, à la demande d'un groupe local, d'ouvrir un sous-site pour préparer son site.

Pour Paris, il est décidé de conserver la structure actuelle (adresse mail unique et orientation vers le groupe local du lieu de résidence) compte tenu du fait que l'organisation des groupes n'est pas stabilisée.

L'attention des groupes locaux est attirée sur la nécessité d'alimenter régulièrement le site du groupe avec des informations locales en évitant de dupliquer les informations du site national.

La question est posée de la communication inter-groupes locaux : elle s'effectue actuellement grâce à la liste-référents. Un outil complémentaire de type forum simplifié est à l'étude.

Pour répondre au besoin d'être alerté quand le site national est alimenté existe un système d'abonnement, les flux RSS. (bouton situé en page d'accueil du site, colonne de droite en bas). Cela sera également proposé pour les sites locaux.

Le forum NouvelleDonne.fr a été fermé cet été car il ne donnait pas satisfaction : peu flexible, problèmes de lenteur, navigation médiocre, détournement de l'objet du site (on y trouvait des photos de vacances). Le forum disponible sur le nouveau site : « forum-collectif-roosevelt.fr » a une navigation simple et est ouvert en lecture (pas besoin d'être inscrit pour le consulter). Il est centré uniquement sur les 15 propositions.

Eric Wouters fait un **appel à volontariat** pour l'aider à animer le forum : suivi des posts et rôle de modérateur.

Adresses mails : cet été toutes les adresses des listes mails ont été modifiées pour prendre en compte le nouveau nom de domaine : Collectif-Roosevelt.fr. Les anciennes adresses – actuellement redirigées vers les nouvelles – vont bientôt être fermées avec retour à l'expéditeur.

Concernant les relations avec les médias, Pierre Larroutou explique qu'avec l'aide de deux bénévoles, se constitue actuellement un fichier de journalistes qui connaissent nos idées et que ceux-ci sont contactés systématiquement pour des rencontres. Les résultats de ces actions sont là et de nombreux projets sont en cours : 4 pages dans Marianne, 5 pages dans La Vie, article dans Libération, interviews à France Culture, Europe 1, contacts avancés avec Soir 3, Le Parisien, Le Télégramme de Brest et la presse régionale....

Il signale par ailleurs la sortie le 16 novembre d'un livre écrit par Bruno Gaccio : « Manuel de survie pour un socialiste dans un dîner de gauche » qui reprend de manière humoristique les 15 propositions.

Véronique David présente ensuite les améliorations générales apportées à la communication du Collectif. La priorité est d'alimenter de façon synchronisée le site internet et les réseaux sociaux (Twitter et Facebook) avec une information à jour, complète et utile pour les différents publics identifiés : première visite, signataire, adhérent, donateur, référent, membre d'un groupe local...

L'organisation mise en place s'appuie sur les deux permanents, Clémence et Benjamin, et sur des bénévoles, Dominique Liberce en particulier.

A cela s'ajoute des actions de communication adaptées à chaque public :

- message de remerciement aux nouveaux adhérents et donateurs, orientant vers le site
- « Lettre aux adhérents » deux fois par an. La première sera envoyée début novembre
- Newsletter mensuelle à tous les signataires acceptant d'être tenus informés
- courriels spécifiques « Information Spécial Référents » pour attirer l'attention des référents et/ou les tenir au courant des projets à venir ou en cours ; cela remplace la Newsletter périodique aux référents qui avait été envisagée, trop lourde à réaliser et redondante avec les informations du site

David Feltz exprime la déception des groupes locaux qui n'obtenaient l'information que tardivement. Il souhaite que soit diffusées et partagées les actions des différents groupes, dont les groupes transversaux (Banque, Europe...). Il désire également que soit organisée, avant la prochaine Assemblée Générale, une réunion avec les référents des groupes locaux. Cette demande, complexe à organiser, sera étudiée par le Bureau.

3.4. Projet de web documentaire

Jeremy Cheong Chi Mo expose son projet en précisant que ce web documentaire est un outil politique non partisan pour sortir des réseaux militants et faire réfléchir la société civile à partir du diagnostic et des propositions du Collectif. Le documentaire sera constitué d'un film sur le diagnostic et d'un film par proposition, avec présentation de débats permettant la mise en discussion.

L'objectif initial était une sortie fin février, pour les municipales, mais il est plus réaliste d'envisager un dépassement de ce délai : Jeremy pourra donner le calendrier certain d'ici un mois. La diffusion est prévue dans tous les réseaux existants, en prenant contact avec les différents média afin de toucher un public plus large. Une diffusion en salle ou dans des lieux publics (bars...) est à envisager, ce qui permettrait d'organiser un ou des débats. Odile Boudeau, référente du groupe 93 prendra contact avec le cinéma La Clef (Paris 6^{ème}) pour proposer cette diffusion.

Tous les intervenants du projet étant bénévoles, le coût a été ramené à un simple défraiement, soit 5 000 € (au lieu de 140 000 € dans une production « normale »). Jeremy lancera une campagne de financement sur Internet en décembre et fera un appel à dons aux particuliers sur les réseaux ; il sollicitera aussi des associations dans le cadre de relations de confiance pour ce soutien.

Pierre Larroutou indique qu'un appel au dons sera lancé prochainement, présentant les projets du Collectif, dont ce documentaire et propose que le Collectif soutienne le projet.

Vote à main levée

La proposition de soutien au projet de documentaire présenté par Jeremy Cheong Chi Mo est adoptée à l'unanimité des votant(e)s

Pour : 14 Contre : 0 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

3.5. Point d'information sur les travaux des groupes transversaux : Banque et Europe

Bruno Lamour, coordonnateur des groupes locaux d'Ile de France, introduit ce point en précisant que les groupes transversaux ne sont pas prévus par les statuts actuels ; ils se sont créés en Ile de France car les groupes locaux ressentent un besoin de soutien, d'expertise et de mise en commun de compétences, notamment sur le sujet des banques. Ils font l'objet d'une lettre de cadrage et comportent un référent qui fait le lien avec Bruno. Une réflexion sera à mener pour l'ouverture de ces groupes à un niveau national.

Travaux du Groupe Banque

Guy Fleury présente ensuite les travaux du groupe Banque qui intervient essentiellement dans le champ de la 7^{ème} proposition : « interdire aux banques de spéculer avec notre argent », mais aussi de la 4^{ème} « boycotter les paradis fiscaux » et de la 8^{ème} « créer une vraie taxe sur les transactions financières ». Ce sujet était l'un des deux reconnus prioritaires à la dernière Assemblée Générale de décembre 2012.

Après avoir présenté les membres du groupe, qui ont tous une compétence reconnue dans le domaine de la finance, il détaille les actions déjà réalisées : travail auprès des élus lors de la discussion de la loi dite de séparation et de régulation des activités bancaires (courriers, contacts téléphoniques), soutien aux groupes locaux (rencontre avec JV. Placé dans l'Essonne, intervention dans une formation pour le groupe 11^{ème}), travaux en lien avec Finance Watch, réponse au nom du Collectif à la Commission Européenne sur le projet de restructuration de l'industrie bancaire en Europe, tribune sur Nouvel Obs.com, lettre aux parlementaires européens, au Président du Parlement européen, à Michel Barnier.

Compte tenu du peu d'impact de ces actions sur la loi française, le groupe pense que l'action doit être déplacée maintenant au niveau européen (directives et règlements en préparation sur la finance). Les actions proposées par le groupe pour 2014 sont les suivantes : diffusion d'une tribune dans le Monde contrant les positions de P. Moscovici (en cours), interpellation des candidats aux élections européennes, coopération avec d'autres organisations françaises et en Europe intervenant sur ces thèmes, assistance aux groupes locaux, interpellations des députés européens et de membres de la Commission Européenne.

Le groupe Banque souhaiterait un appui national (accès aux média, accès aux fondateurs, aide à la diffusion avec internet) et une habilitation (publication de textes, contacts avec les acteurs du domaine, élus ou non).

Pierre Larroutou indique que l'accès aux média sera facilité pour le groupe Banques et que Philippe Lamberts, membre fondateur du Collectif, pourrait être un soutien pour les actions

Travaux du Groupe Europe

Sébastien Graille présente le groupe qui est encore en cours de constitution (ouverture à des membres en région possible). L'un de ses membres participe également au groupe Banque et pourra assurer la coordination entre les deux groupes.

L'objectif de ce groupe est de s'inscrire dans la campagne des européennes en proposant des actions de formation aux groupes locaux. Cette formation portera sur les institutions européennes et les propositions du Collectif en lien avec l'Europe. Le matériel pédagogique devrait être prêt pour décembre et sera mis à la disposition des groupes locaux. Cela nécessite d'approfondir certaines des propositions du Collectif qui seront abordées lors de la campagne des européennes et donc, comme pour le groupe Banque, d'avoir des contacts avec des membres fondateurs spécialistes de cette question. Le groupe Europe pourra intervenir à la demande de groupes locaux d'Ile de France, voire en région, si un mandat lui est donné pour cela.

Se pose en effet la question du cadre dans lequel ce groupe peut intervenir (lettre de cadrage nationale ?) et de l'arbitrage sur les moyens à attribuer.

Bruno Lamour indique que cette problématique a été abordée –à travers la proposition de création d'un Conseil Scientifique- dans les travaux de la Commission Statuts et Fonctionnement (Cesafa) qui seront détaillés au point 4 de l'ordre du jour, l'après-midi.

Bruno Lamour présente l'ensemble des résultats des travaux de la Cesafa :

- . elle n'a pas pu aboutir dans la mise au point de l'organigramme qui lui était demandé,
- . elle a réalisé un document de 4 pages de présentation du Collectif auprès des institutionnels qui reste à valider,
- . un document « bonnes pratiques des groupes locaux » est actuellement en cours d'évaluation auprès d'une dizaine de référents de groupes locaux,
- . la Commission suggère de passer de la structure centralisée actuelle à une fédération. Le document sur cette proposition sera présenté dans l'après- midi, de même qu'une proposition de constitution du Conseil scientifique.

Pause déjeuner 13h/14h30

4. Présentation des propositions d'orientation du Collectif

Thomas Mazière indique que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur des propositions d'orientation sur trois thèmes, qui seront présentées à la prochaine Assemblée Générale : l'orientation du Collectif, la création du Conseil Scientifique, les modalités de mise en œuvre des orientations (actions dans lesquelles le Collectif peut s'engager).

4.1. Orientation du Collectif

Bruno Lamour présente la note « conclusions des travaux de la Cesafa » qui propose des évolutions de structure du Collectif. L'analyse a été menée à partir de plusieurs critères (efficacité des organes décisionnels, facilité organisationnelle, représentativité, préservation de l'idée originelle) et compare deux scénarios.

Le premier est celui de la situation actuelle d'une association unique nationale, qui serait complétée d'un conseil des référents élu, disposant de représentants au Conseil d'Administration.

Le second est celui d'un modèle fédératif national, avec constitution d'associations régionales membres de la fédération nationale et regroupant chacune plusieurs groupes locaux. Ce scénario, bien que plus lourd à mettre en place au début, semble plus susceptible que le premier de répondre au mieux aux différents critères retenus dans l'analyse.

Ces scénarios s'accompagnent de la proposition de mettre en place une assemblée constituante interne comprenant des représentants des groupes locaux et des administrateurs. Cette instance a pour mission de présenter pour fin juin 2014 des propositions consolidées de structure et de fonctionnement, qui seront soumises au vote de l'Assemblée Générale de 2014.

Le débat qui s'instaure fait apparaître plusieurs interrogations : quel découpage régional, quels pouvoirs de décision donnés aux groupes locaux et aux associations régionales, quel mode de financement pour ces dernières, possibilité de prise en compte de la dimension européenne, quelle garantie face au risque de « dilution » des orientations nationales, besoin d'une méthodologie permettant des évolutions progressives, identifiant les risques (« néoféodalisme régional » notamment) et permettant un travail dans un cadre souple et confiant (leadership circulaire), proposition d'une structure de coopérative, place dans la structure des personnes n'appartenant pas à un groupe local.

Il est précisé que les associations régionales bénéficieront d'autonomie en moyens et en initiative, dans le cadre des priorités validées par l'Assemblée Générale de l'association nationale. Il reviendra à l'assemblée constituante interne de présenter à l'Assemblée Générale une proposition détaillée sur l'ensemble des évolutions.

Les dysfonctionnements actuels sont bien identifiés : des organes décisionnels peu efficaces, une sous représentativité des régions et des groupes locaux, pas suffisamment de débats et de remontées des travaux et actions du terrain. Mais les arguments décrivant comment sont gérés les dysfonctionnements actuels et les risques de chacun des deux scénarios doivent être approfondis pour la présentation à l'Assemblée Générale de décembre. Un groupe se constitue pour effectuer ce travail complémentaire rapidement (Geneviève Ancel, Odile Boudeau, Patrick Gouge, David Lemuhot, Mathieu Cannevière, Bruno Lamour et Michel Lachartre).

Les propositions d'orientation sont ensuite présentées au vote du Conseil d'Administration.

. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de décembre 2013 la mise en place d'une assemblée constituante interne chargée d'élaborer un nouveau schéma statutaire et organisationnel de l'Association

Vote à main levée

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votant(e)s

Pour : 13 Contre : 0 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

. Le Conseil d'Administration présente prioritairement à l'Assemblée Générale de décembre 2013 le premier scénario envisagé par la Cesafa (association unique nationale)

Vote à main levée

Cette proposition est refusée à l'unanimité des votant(e)s

Pour : 0 Contre : 13 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

. Le Conseil d'Administration présente prioritairement à l'Assemblée Générale de décembre 2013 le second scénario envisagé par la Cesafa (décentralisation au niveau régional)

Vote à main levée

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votant(e)s

Pour : 13 Contre : 0 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

. Le Conseil d'Administration ne présente aucun scénario prioritaire à l'Assemblée Générale de décembre 2013

Vote à main levée

Cette proposition est refusée à l'unanimité des votant(e)s

Pour : 0 Contre : 13 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

4.2. Création d'un Conseil scientifique

Bruno Lamour présente la proposition de la Cesafa : créer des ateliers (ou groupes) thématiques autour de propositions du Collectif, tournés vers l'action et le soutien des groupes locaux en termes d'expertise. La Cesafa, au cours de ses travaux, a identifié une difficulté liée à l'existence de plusieurs ateliers thématiques, celle d'arbitrer la priorité entre les différentes actions qui seront proposées au Collectif et aux groupes locaux par chacun des ateliers. La Cesafa propose donc l'organisation d'un Conseil scientifique chargé de sous-traiter des actions aux ateliers, de réguler et d'arbitrer les propositions et les travaux de l'ensemble des groupes thématiques et de proposer un programme d'actions cohérent au Conseil d'Administration.

Le débat s'instaure autour des missions du Conseil scientifique. Des demandes sont formulées pour qu'il se saisisse des grandes questions d'actualité de manière à éclairer le positionnement du Collectif. L'approfondissement des 15 propositions permettrait de crédibiliser les campagnes. Il existe également un besoin de mise à jour des statistiques et ce Conseil (assisté par les ateliers) peut éventuellement devenir un lieu de formation s'il y a une certaine mixité entre experts et membres des groupes locaux. Le cadre retenu est le suivant : lors de la préparation d'une grande loi en lien avec une proposition, le Conseil scientifique (assisté par les ateliers concernés) en présente une analyse et fournit éventuellement une proposition de communiqué au Conseil d'Administration pour validation.

Il est proposé d'ajouter deux points aux missions des ateliers et du Conseil scientifique telles que définies dans la note préparatoire et qu'un groupe retravaille le document pour présentation à l'Assemblée Générale (David Feltz, Patrick Blanchard, Sébastien Graille).

La proposition est présentée au vote.

Vote à main levée

La proposition d'organisation d'un Conseil scientifique élaborée par la Cesafa est adoptée à l'unanimité des votant(e)s, avec l'ajout de deux missions :

- actualiser les données statistiques
- proposer des prises de position au Conseil d'Administration sur les grandes questions d'actualité en lien direct avec les 15 propositions

Pour : 13 Contre : 0 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

4.3. Actions nationales à proposer à l'Assemblée Générale

Pierre Larrouturou rappelle que toutes les actions menées par le Collectif avant l'été n'ont pas produit les résultats attendus. Ce que nous avons fait est bien, mais tout seuls ce n'est pas efficace. Il faut donc travailler avec d'autres réseaux pour peser davantage.

C'est le sens de l'engagement proposé dans les Etats Généraux du Pouvoir Citoyen dont la journée de lancement, le 12 octobre, a rencontré un beau succès avec 142 associations représentées. Deux années de travail sont devant nous avec le repérage d'un calendrier auquel tous ces mouvements s'associeront :

- 1^{er} février 2014 : interpellation de tous les candidats aux municipales à relayer au niveau local
- juin 2014 : peser sur la négociation dans le cadre de la conférence sociale
- 2015 : peser sur le sommet « climat »

De nombreuses personnes s'interrogent en outre sur la possibilité de créer une nouvelle force pour faire bouger les politiques au moment des élections européennes. Un groupe de travail créé au sein des Etats Généraux du Pouvoir Citoyen réfléchit à cette hypothèse, qui serait de toute façon portée collectivement l'ensemble des associations.

Les comptes rendus des travaux des Etats Généraux du Pouvoir Citoyen seront diffusés prochainement à l'ensemble du réseau.

Le deuxième axe proposé est celui du partage du temps de travail. Le groupe local de Strasbourg organise le 19 novembre un débat avec des partenaires européens sur le sujet. Par ailleurs en février 2014 sera lancée en Belgique une initiative citoyenne sur le temps de travail. Il s'agirait de recueillir un million de signatures provenant de 7 pays européens dans un délai d'un an. Cette action pourrait être relayée par les groupes locaux et permettrait de faire bouger les syndicats français, car les syndicats belges soutiennent déjà notre proposition sur la baisse du temps de travail.

Geneviève Ancel souligne qu'il y a un apprentissage de la synergie entre mouvements différents, pour une mise en commun positive, dans la confiance, en sachant aller au-delà de nos divergences. Cela concerne aussi bien les niveaux centraux que les groupes locaux qui prendront contact avec le niveau local des associations partenaires. Un médiateur/facilitateur pourrait aider à cette évolution. David Lemuhot, référent du groupe local de Dijon se porte volontaire.

Il serait également utile de connaître les programmes d'action et les coordonnées des responsables des différents mouvements partenaires par la constitution de bases locales ou nationale. L'idée de plateformes d'agendas partagés des associations est avancée. Ce point sera à approfondir.

La question de poursuivre les actions en matière de régulation bancaire au plan européen est posée avec l'idée de lancer une initiative citoyenne sur la séparation bancaire. Pierre Larrouturou suggère de se rapprocher de Philippe Lamberts, élu des Verts au Parlement européen et membre fondateur, pour avoir son sentiment sur la faisabilité de cette action. Le groupe Roosevelt Belgique fait campagne sur le sujet et cette initiative peut lui être également proposée.

Les propositions d'actions nationales sont soumises au vote du Conseil.

Vote à main levée

La proposition d'engagement du Collectif dans les Etats Généraux du Pouvoir Citoyen, ainsi que la proposition de présenter à l'Assemblée Générale une action d'initiative citoyenne sur la baisse du temps de travail sont adoptées à l'unanimité des votant(e)s

Pour : 13 Contre : 0 S'abstient : 0 Refus de vote : 0

Questions diverses

Deux questions sont soulevées :

- comment utiliser le fichier des signataires pour développer le nombre de signataires ?
- connaître régulièrement les avancées qui peuvent être faites concernant les 15 propositions, en consultation sur le site

Fin du Conseil d'Administration à 16 h 30